



TAC et Quotas 2013 : un avenir plus serein pour la pêche française

Le conseil des ministres des pêches vient de se terminer après des négociations difficiles pendant deux jours.

En raison des enjeux une forte délégation des pêcheurs français a suivi les négociations à Bruxelles. Le Comité national des pêches maritimes et des Elevages marins (CNPMEM) tient à souligner le fort investissement du ministre en charge de la pêche ainsi que celle de son équipe.

Le Comité national des pêches maritimes et des Elevages marins constate avec satisfaction que les avis scientifiques ont servi de référence et que l'atteinte du RMD en 2015 a permis d'obtenir des statu quo, voire des accroissements de quotas de certaines espèces pour la pêche française.

Plus que jamais, la pêche française engagée depuis de nombreuses années dans une approche responsable et durable voit ses efforts récompensés.

C'est aussi un message d'avenir qui permet de donner de la visibilité aux entreprises françaises mais aussi aux jeunes qui sont rentrés dans le métier ou qui souhaitent s'installer.

Plus que jamais la pêche française a un avenir.

Les pêcheurs sont totalement conscients qu'il faudra continuer les efforts de bonne gestion, renforcer les protocoles d'observation et mettre en place des plans de gestion pour certaines pêcheries.

Le récent sondage IPSOS (novembre 2012) a révélé que les français reconnaissent que les pêcheurs ont fait des efforts pour mieux gérer la ressource et su prendre en compte la protection de l'environnement.

Cette fois ci c'est le Conseil des ministres et la Commission Européenne qui le reconnaissent.

Les pêcheurs français sont donc plus que motivés à poursuivre leurs démarches pour une pêche responsable et durable.

Paris, le 20 décembre 2012

Hubert Carré, Directeur Général CNPMEM
Tel : 06 80 60 37 62

